GUIDE RAPIDE

Faites-vous entendre

Police, écoles, sécurité, budgets — la plupart des décisions locales se prennent en réunion publique, où vous pouvez parler.

Qui décide

- **Conseil municipal** — budget, règlements, budget de la police. Les **comités** débattent d'abord : c'est souvent là qu'on parle.
- **Conseil régional** (Peel, York, Durham, Halton, Waterloo, Niagara) — budget de la police régionale, eau, services sociaux.
- **Commission de police** — priorités, politiques, budget, le chef.
- **Conseil scolaire** — politiques et budget de vos écoles.

Quatre façons d'intervenir

1. **Prendre la parole** — inscription au greffe ; environ 5 minutes ; sur place ou souvent en ligne.
2. **Envoyer une lettre** — au greffe avant la date limite ; tous les membres la reçoivent.
3. **Contacter votre élu** — un courriel ou un appel bref avant le vote.
4. **Pétitions et consultations** — signez, partagez et répondez aux consultations.

Avant chaque réunion

- L'ordre du jour paraît souvent environ une semaine avant — on peut généralement s'inscrire plus tôt.
- Délais : midi la veille (ville) à 5 jours ouvrables ou plus (police, conseils scolaires).
- Les réunions sont diffusées en direct et enregistrées — regardez-en une d'abord.
- Votre nom et vos commentaires deviennent généralement publics.

Trouvez votre ville

- Prochaines réunions de votre conseil, commission de police et conseil scolaire : **oneglobalvoice.org/fr/civiccity**

Plus de détails, modèles et votre ville

Scannez le code ou visitez :

oneglobalvoice.org/civic.php?lang=fr